
Généalogie documentaire d'une mouvance politique au XIX^e siècle : le cas des fayettistes

Fabrice Boyer

**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2465>

ISSN : 2275-2129

Éditeur

Centre d'Histoire "Espaces et Cultures"

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2004

Pagination : 75-90

ISBN : 2-84516-274-X

ISSN : 1266-6726

Référence électronique

Fabrice Boyer, « Généalogie documentaire d'une mouvance politique au XIX^e siècle : le cas des fayettistes », *Siècles* [En ligne], 19 | 2004, mis en ligne le 30 mars 2015, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/siecles/2465>

GÉNÉALOGIE DOCUMENTAIRE D'UNE MOUVANCE POLITIQUE AU XIX^e SIÈCLE : LE CAS DES FAYETTISTES

Les réalités contemporaines lestant d'un poids tout à fait particulier la notion de parti politique, conditionnés que nous sommes par l'exercice de plusieurs décennies de démocratie parlementaire, qui permet, par le biais du suffrage universel, une alternance droite/gauche admise par tous. Il convient d'emblée de mesurer le fossé institutionnel et culturel qui nous sépare d'avec une première moitié du XIX^e siècle modelée directement par la Révolution. Fondamental, en effet, fut le legs révolutionnaire dans l'acculturation politique du pays et dans la structuration de l'espace public (fractures, moments qui serviront de référence...).

« Le legs du jacobinisme historique réside dans cette nouvelle culture, celle du citoyen réuni à ses pairs au sein d'une association libre et égalitaire, régie par un règlement et des usages »¹.

Or, comme le souligne Philippe Boutry, ce que la *tradition* retint, chez les libéraux (Thiers) comme chez les républicains, ce ne fut pas le dynamisme de la sociabilité, « le moment fondateur d'une démocratie en

1. P. BOUTRY, « Des sociétés populaires de l'an II au "Parti républicain" », dans Maria Teresa MAIULLARI, *Storiografia francese ed italiana a confronto sul fenomeno associativo durante XVIII e XIX secolo*, Turin, 1990, p. 107-133.

2. R. MONNIER, *L'Espace public démocratique : essai sur l'opinion publique à Paris de la Révolution au Directoire*, Paris, 1994.

3. Michèle SACQUIN, *L'Antiprotestantisme en France de 1814 à 1870*, Paris, 1998, p. 305-307.

4. Raymond HUARD, *La Naissance du parti politique en France*, Paris, 1996, p. 34 et p. 48-84.

5. Pierre-Arnaud LAMBERT, *La Charbonnerie française, 1821-1823*, Lyon, 1995.

acte », mais ce fut l'idée d'une machine puissante, dont la tête parisienne actionnait des milliers de bras à travers tout le pays. Schématisation à tout le moins. Avec Raymonde Monnier, corrélons la raréfaction de la sociabilité politique au rétrécissement de l'espace public (fin du Directoire, puis, plus encore, l'épisode napoléonien)².

Ceci étant, il importe de pratiquer une tentative de modélisation, afin de rendre compte au mieux de la sociabilité politique. Si le parti politique aujourd'hui se définit par des statuts, un appareil — donc une discipline revendiquée et une communication unifiée —, un projet de société, enfin, défendu dans le cadre des divers affrontements électoraux, la notion de parti dans la France impériale et royaliste pâtissait de la connotation négative qu'on prêtait à la faction, y compris dans les milieux socialement avancés.

Concevoir, de surcroît, un régime de partis revenait à reconnaître la Déclaration des droits de l'homme, dont Lafayette avait été le promoteur et le champion. Aussi fut-ce fort logiquement que les ultras associaient la lutte contre les Droits de l'homme à la défense de l'union du trône et de l'autel, seul rempart, à leur sens, contre la liberté de conscience et la liberté d'opinion. Leurs adversaires progressistes les rejoignaient, du reste, dans cette association, en en renversant les termes³. Avec Raymond Huard, nous reconnaissons que certains éléments constitutifs de la notion de parti étaient déjà présents au début du XIX^e siècle, sous-tendue qu'était la vie politique par le processus électoral, l'essor de la presse et les associations orientées pendant la monarchie constitutionnelle⁴. Les opposants au régime en place, par conséquent, utilisaient la marge de manœuvre qui leur était laissée par le *Code pénal* et le cadre législatif, quitte à investir des formes traditionnelles de sociabilité, comme la franc-maçonnerie, dans un dessein d'instrumentalisation.

C'est ainsi que l'on retrouve Lafayette dans toutes les associations d'opposition qui comptèrent entre 1815 et 1834 : Société des amis de la presse, mouvements en faveur de la Grèce ou de la Pologne, sans compter une utilisation de la franc-maçonnerie pour des visées politiques et l'importation de la Charbonnerie⁵.

Dans ce cadre, étudier le «parti fayettiste» de 1800 à 1834 revient à comprendre la place particulière qu’occupait le général dans l’échiquier politique, à saisir les structures qui gravitaient autour de lui et, partant, à mettre à jour le plus précisément possible les cercles concentriques de familiers, obligés, lieutenants plus ou moins proches⁶ ; à essayer d’établir la doctrine de ce «parti», à en analyser les fluctuations et les contradictions, nées sans doute des individualités aux mobiles divergents qui tentèrent une captation de l’immense notoriété de Lafayette ; enfin, à cerner la propagande du groupe, à travers des canaux licites et illicites.

Lafayette, depuis la Fête de la Fédération, était le symbole vivant de la *Liberté*. Le héros de l’indépendance américaine avait alors incarné la *Liberté* face à un monarque ostensiblement demeuré en retrait⁷.

La prison autrichienne et les divergences de vues avec Napoléon, sues par tous, finirent de conférer au général une aura d’homme de conviction et de désintéressement.

Or, l’opposition était privée de symboles (particulièrement sous la Restauration) : pas de drapeau tricolore (jusqu’en 1830) ; pas de bonnet phrygien ; censure sur les vocables républicains. Partant, Lafayette devenait par défaut le symbole vivant de la Révolution, dont il restait un des derniers ténors non seulement en vie, mais encore vivant en France⁸.

La difficulté méthodologique réside dans l’écueil d’écrire une énième biographie de Lafayette, ce qui n’est pas le sujet. Il n’en reste pas moins que la personnalité du chef a toujours compté en politique : le chef est le catalyseur des énergies de ses partisans, qui communient dans son culte et font de l’autre un même. Ce processus conduit classiquement à l’exclusion, médiation de la violence contre l’autre irréductible ou contre le même qui ne suit pas la stricte orthodoxie. En conséquence de quoi, il faut s’interroger sur différents degrés possibles de fayettisme — sympathisants, électeurs (dans une France censitaire), militants —, sur les types d’engagement — y compris l’opportunisme —, sur la représentation qu’ils se faisaient d’eux-mêmes et sur la façon dont ils furent perçus par les autres (qualités, nombre, convictions, origines sociales).

6. Il conviendra de voir si une typologie précise peut être opératoire.

7. Mona OZOUF, *La Fête révolutionnaire, 1789-1799*, Paris, 1976, p. 61 et p. 66. À mettre en regard avec Étienne CHARAVAY, *Le Général Lafayette 1757-1834*, notice biographique, réimpr., Genève, 1977, p. 264.

8. Seul épisode propre à ternir sa réputation, la fusillade du Champ-de-Mars du 17 juillet 1791 fut parfois rappelée par des républicains intransigeants.

9. Après l'assassinat du duc de Berry, une réaction qui rappelait les cours prévôtales de 1815-1816 s'abattit sur le pays.

10. J.-C. CARON, « Élités républicaines autour de 1830 : la Société des amis du peuple », Michel VOVELLE (dir.), *Révolution et République : l'exception française*, Actes du colloque de Paris I, 21-26 septembre 1992, Paris, 1994, p. 498-510. Sur le renouveau du républicanisme, nous renvoyons à Sergio LUZZATO, *Mémoires de la Terreur : Montagnards et jeunes républicains au XIX^e siècle*, Lyon, 1991 et à Jeanne GILMORE, *La République clandestine 1818-1848*, Paris, 1997 pour l'édition française.

La complexité du fayettisme résida dans le dégoût de Lafayette pour la violence : le ralliement à la majorité fut constamment son *credo*. Aussi est-il crucial de saisir le contexte des complots du début des années 1820, afin de mieux cerner cet écart subit de principe⁹.

Du point de vue de la propagande, un même flou des notions républicaines suscita des confusions, dont dépendit l'issue des journées de juillet : comme l'a montré Jean-Claude Caron, l'idée républicaine dans les années 1820 se limitait à l'expression du désir de liberté (de conscience, d'expression, de propriété — les biens nationaux) et d'un patriotisme, à forts relents bonapartistes¹⁰. Le suffrage universel et 1793 ne revenaient pas sous la plume de ceux qui se disaient républicains, sauf rares et notables exceptions. La période de 1830 à 1832 fut le creuset de l'idée républicaine, qui se traduisit également par une prise de relais entre les générations. La veine américaine — ou comment tenter d'acclimater une république acceptable — put elle aussi être exploitée (rôle de la *Revue américaine*, des textes relatifs aux États-Unis, du retour triomphal du voyage de Lafayette outre-Atlantique).

Quel était le projet politique des fayettistes entre 1800 et 1834 ? Renverser l'ordre établi, composer avec lui, de sorte à le modifier par la pratique, ou négocier avec lui un virage constitutionnel (comme en 1789) ?

La problématique définie, restent à envisager les sources utilisables. Comme nos recherches ne font que débiter, notre propos présentera une conception des sources en fonction du travail à fournir. À cet effet, nous articulons les quatre grands types classiques des sources : les sources imprimées, les sources littéraires, les sources manuscrites et les sources iconographiques. Pour ces dernières, nous nous plierons à l'exercice de l'étude de cas, petit échantillon de notre méthode d'analyse.

Les sources imprimées

Le travail important de rétroconversion mené par les bibliothèques françaises permet d'interroger les catalogues de manière de plus en plus pertinente, ce qui n'exonère pas le chercheur en quête

d'éditions savantes de documents originaux, de consulter les catalogues papier pour élargir son aire et de passer au crible la *Bibliographie annuelle de l'Histoire de France*. En outre, la base de données *PCI Full text* complète pour l'Amérique du Nord l'important recensement de Philippe Olivier¹¹.

La date du document, son statut (ego-document, pamphlet, journal...) et son titre facilitent son classement dans des cadres pré-définis qui permettront d'infirmer ou d'affirmer les hypothèses. Les précautions d'usage s'imposent : rien que pour les Mémoires et correspondance de Lafayette, les spécialistes mettent en garde contre les petites impostures (textes présentés sous un jour favorable à Lafayette, vérités controuvées)¹².

Les ego-documents sont ceux qui entretiennent avec le temps de l'action la relation la plus directe et, par conséquent, la plus conflictuelle. On peut distinguer comme ressortissant à cette catégorie les lettres, les journaux, les mémoires et les justifications. Souvent publiées, les lettres précèdent, accompagnent ou suivent l'action quand elles ne la théorisent pas. La correspondance passive sera à mettre en regard, de manière à mesurer les interactions. La littérature diariste, pour sa part en phase avec l'action, fixe les préoccupations des diverses tendances politiques¹³. Quand il s'agit des mémoires des protagonistes, la reconstruction *a posteriori* du présent de l'action, presque à tout coup apologétique, est commune. La *Nouvelle bibliographie critique des mémoires sur l'époque napoléonienne écrits ou traduits en français*, de Jean Tulard (Paris, 1991) et la *Bibliographie critique des mémoires sur la Restauration écrits ou traduits en français*, de Guillaume de Bertier de Sauvigny et d'Alfred Fierro (Paris, 1988) demeurent les références en ce domaine. Quant aux justifications, elles sont placées dans le droit fil de l'action et cherchent à capter une audience dans le concert des interprétations polémiques et orientées qui succèdent immédiatement à l'action.

La deuxième strate de sources imprimées rassemble les documents sur les sociabilités politiques. Les élections, avec les professions de foi publiées et les discours prononcés devant les Chambres, forment un matériau toujours intéressant. Il n'est que de penser aux

11. CHADWICK-HEALEY, *Periodicals contents index*, <http://pcift.chadwick.co.uk> : sources relatives principalement au voyage de Lafayette aux États-Unis en 1824 et 1825. P. OLIVIER, *Bibliographie des travaux relatifs à Gilbert de Motier, marquis de Lafayette, et à Adrienne de Noailles, marquise de Lafayette*, Clermont-Ferrand, 1979.

12. *Mémoires, correspondance et manuscrits du Général La Fayette, publiés par sa famille*, Paris, 1837-1838, 6 vol.

13. Par exemple, Charles DE MONTALEMBERT, *Journal intime inédit*, Paris, 1990, 2 vol. Les artistes dans l'orbite un temps du fayetisme peuvent offrir un contre-point instructif : ainsi Pierre-Jean DAVID D'ANGERS, *Les carnets de David d'Angers*, Paris, 1958.

14. *Discours, allocutions et réponses de S. M. Louis-Philippe roi des Français [...]*, extraits du *Moniteur* (1830), Paris, 1833 ; *Discours, allocutions [...]* (1831), Paris, 1834 ; *Discours, allocutions [...]* (1832), Paris, 1833.

15. L. S. KRAMER, *Lafayette in two worlds : public cultures and personal identities in an age of revolutions*, London (NC), 1996, p.56-62.

discours prononcés par Louis-Philippe¹⁴. En prise directe avec ces débats, la presse et l'imprimé occasionnel pesèrent lourdement sur l'issue des crises. Si les bureaux des journaux furent les état-majors de l'opposition, la presse irriguait la France, répercutant les polémiques par le biais des cabinets de lecture et des cafés. Autre sociabilité, les associations de soutien à une cause, qui purent fédérer l'opinion autour d'un courant et créer des relais actifs : nous devons donc en consulter les productions. À ne pas négliger, le rôle de la sociabilité occasionnelle festive : visites de député(s) ou banquets politiques ponctuèrent la vie locale, avec, parfois, des retentissements nationaux, comme lors de la tournée de Lafayette de l'été 1829. Ces manifestations exceptionnelles donnèrent lieu à l'édition d'articles, de plaquettes, d'adresses et d'affiches imprimées par les autorités pour les contrer. Les sociétés plus ou moins occultes, enfin, secrétèrent des documents administratifs et/ou politiques, dont certains avaient été publiés d'emblée, car destinés à un plus large public, quand d'autres firent l'objet d'une édition ultérieure, à des fins d'étude. Ces sociétés, du fait de leur statut, entraînaient des controverses, parfois liées à notre sujet.

Il sera indispensable, qui plus est, d'analyser la représentation idéologique et mentale que les Français se faisaient des États-Unis. L'érection en contre-modèle de la Restauration est un axe intéressant de la propagande fayettiste. Il conviendra, également, de s'interroger comme le fait Lloyd S. Kramer sur l'importance du substrat des idéologues : Lafayette souhaitait-il mettre le peuple en tutelle, jusqu'à ce que son éducation soit terminée¹⁵ ?

Les sources littéraires

L'idée, rebattue, selon laquelle le Romantisme sacra l'écrivain, n'en délivre pas moins un message clair : les réputations dépendaient également de la plume. Si l'historien doit ne pas prendre pour argent comptant les œuvres de fiction, réfuter Stendhal, en prétendant qu'elles ne sont en rien un miroir réfléchissant le chemin, il ne saurait se priver d'une source précieuse : de Balzac aux romantiques mineurs, les romanciers et les poètes purent glorifier Lafayette ou faire état de son aura

comme de ses partisans. Le succès et la réception de leurs œuvres, pour autant qu'ils regardent notre sujet, pourront être analysés.

Dans le domaine plus particulier de l'historiographie, de surcroît, la version retenue par les pionniers du récit des événements de la Révolution, entre 1800 et 1834, alimenta nécessairement le conflit des pro et des antifayettistes. Il importerait de rattacher ces différentes versions aux nombreuses écoles de pensée (libérale, républicaine, ultraciste...).

Les sources manuscrites

Autant la ventilation thématique paraît ne pas présenter de difficulté en matière de sources imprimées, autant les sources manuscrites se laissent difficilement appréhender autrement que par leur implantation géographique.

Les sources américaines ne sont plus à négliger, depuis que la collection Fabius a été cédée à la *Cornell University*, en échange d'un engagement de la part des acquéreurs à envoyer aux Archives nationales la reproduction de ces fonds sous forme de microfilms¹⁶.

Pour Paris, la pierre de touche de toute recherche est le beau travail de Mme Chantal de Tourtier-Bonazzi¹⁷. Sans surprise, les Archives nationales recèlent de riches fonds sur notre sujet. Les documents de la série F sont parmi les plus intéressants qui soient, en raison de la méfiance que les différents gouvernements montrèrent à l'égard du remuant Lafayette : bulletins de police à Napoléon, état de l'esprit public et police politique (F⁷ 3714-3716, F⁷ 3719, 1807-1809 ; F^{1c} I 33, 1831-1836...). Nous n'aurions garde, néanmoins, de prendre au pied de la lettre tout renseignement divulgué : nombre de préfets, par exemple, rédigeaient à l'attention d'un pouvoir fort des rapports lénifiants destinés à plaire, quand d'autres envoyèrent des missives alarmistes pour obtenir d'un pouvoir conciliateur et désireux de plus de transparence, le maintien de subsides pour la police secrète... Le temps fort que fut l'année 1830 se laisse appréhender par les fonds relatifs à la garde nationale¹⁸. Par le biais de la vigilance des parquets, la série BB abonde en documents sur l'opinion publique. Qui connaît, de plus, la série AP sait qu'il s'expose

16. Louis GOTTSCHALK, Phyllis S. PESTIEAU, Linda J. PIKE, *A guide to the letters, documents, manuscripts in the United States*, Ithaca (NY), Londres, 1975. (Cote des microfilms américains détenus par les Archives nationales : 217 Mi 1 à 55).

17. C. DE TOURTIER-BONAZZI, *Lafayette, documents conservés en France*, Tome 1 (Archives nationales, Service historique de l'Armée, Archives du ministère des Affaires étrangères), Paris, 1976.

18. Monarchie de Juillet : F^{1c} I 32, adresses au général 111 pièces ; à confronter à F^{1c} I 27 à 31, adresses à Louis-Philippe ; F^{1c} I 122, adresses des gardes nationales au roi, 1831 ; F⁹ 9-10 et 339-740, garde nationale. Sur la garde nationale, lire Mathilde LARRÈRE-LOPEZ, *La Garde nationale de Paris sous la monarchie de Juillet*, thèse de doctorat d'université, Université Paris 1, 2000.

19. C. DE TOURTIER-BONAZZI, *Lafayette [...]*, p. 9 (cote AP 252).

20. SHAT, *Dossier Lafayette, LG 1261, 1e série*. Ministère des Affaires étrangères : Correspondance politique, États-Unis, vol. 80 et 81, 1824-1825 (voyage de Lafayette).

21. Étienne TAILLEMITE, *Lafayette*, Paris, 1989, p. 585.

22. Paris, 1997-... (6 tomes parus).

aux pires déconvenues comme aux meilleures trouvailles : divers papiers sont à consulter dans notre cas. Les papiers Lafayette sont ceux qui ont été distraits de la vente Fabius¹⁹.

Le Service historique de l'Armée de terre et le ministère des Affaires étrangères, pour leur part, ne sont, de prime abord, que d'une mince utilité²⁰.

Aux portes de Paris, la Seine-et-Marne offrit à Lafayette une base arrière, ainsi qu'une circonscription électorale. Il serait intéressant d'analyser, à travers les fonds publics du département, si le microcosme politique local était pour la mouvance fayettiste un terrain privilégié de propagande et si les notables du département intégraient facilement les cadres du courant fayettiste.

Pour les sources régionales, il s'avère nécessaire de travailler à partir de dépôts « témoins », afin de comprendre la force du fayettisme en France : les régions auvergnate et lyonnaise en seront, du fait des manifestations bruyantes de leur attachement au général et de la volonté de ce dernier d'exercer un pouvoir à distance sur certaines contrées de ces régions (Brioude). Il conviendrait d'œuvrer également sur les collections de dépôts « témoins », de sorte à nuancer l'importance du phénomène politique et d'en comprendre l'enracinement ou l'échec en fonction des particularismes locaux : un dépôt dans l'Est, très marqué par la grandeur impériale et par l'influence protestante, dynamique économiquement ; un dépôt dans le Nord ou la Normandie, régions tournées vers l'Angleterre tout en ayant encore des traits traditionalistes ; un dépôt dans le Grand Ouest, divisé depuis la Révolution ; un dépôt dans le Sud ou le Sud-Ouest en passe de basculer du catholicisme revendiqué à la contestation et à l'agitation politiques et sociales.

Fantasma du chercheur avide de dévoiler des gisements mal connus ou inconnus, les collections privées sont généralement très difficiles d'accès²¹. Nous nous essayerons, néanmoins, à l'exercice.

Le chercheur doit, enfin, s'appuyer sur les sources archivistiques, qui firent l'objet d'une publication scientifique, à l'exemple du travail d'édition en cours de Nicole Gotteri, *La Police secrète du premier Empire : bulletins quotidiens adressés par Savary à l'Empereur*²².

Les sources iconographiques²³

Peu d'hommes d'État peuvent se flatter d'avoir fait l'objet du même culte que Lafayette : nous en voulons pour preuve le nombre impressionnant de ses représentations.

« On le fit en bustes, en statuettes, en pendules, en éventails, en plats, en assiettes ; son image se colporta en petits médaillons de terre cuite, de porcelaine, de faïence, d'étain, de bronze ; on la retrouve sur des couvercles de tabatières, sur des mouchoirs, sur des rubans, sur des cocardes »²⁴.

C'est dès avant 1789 que Lafayette fut immortalisé, en raison de son rôle pendant la Guerre d'Indépendance. La première œuvre majeure fut le buste de marbre dont Houdon termina les deux exemplaires en 1786. Il est à noter que Lafayette, très soucieux de sa gloire, avait pressé la Virginie de mettre à exécution la promesse de commander pareille sculpture et qu'il pourrait avoir soufflé à Jefferson l'idée de donner à la ville de Paris l'un des deux exemplaires²⁵. Si, de 1789 à 1792, le nombre de ses portraits augmenta considérablement, sa fuite marqua un tournant : la quasi-disparition iconographique court jusqu'à sa libération. Encore fut-ce timide. Lafayette, au début du Consulat, n'intéressait plus les polygraphes et les artistes que comme personnage historique. Que l'on veuille bien se reporter aux *Tableaux historiques de la Révolution française* imprimés par Didot ou aux deux suites de pièces relatives aux grandes figures de la révolution de P.-G. Lienard²⁶, et l'on en sera convaincu. Ses prises de position, peu goûtées par Napoléon, l'éclipsèrent à nouveau jusqu'à la fin de la Terreur blanche. En la matière, l'étude du registre des estampes, publiées à Paris entre l'automne 1811 et la fin 1830 et autorisées à la diffusion (parution dans la *Bibliographie de la France*), est révélatrice²⁷. Pendant l'intervalle de 1811 à 1817, aucune mention n'est faite de Lafayette, alors même qu'il tenta de jouer un rôle dans la chute de l'Empire. C'est son retour à la Chambre des députés qui, en 1818, entraîne un renouveau iconographique. Après les deux années de réaction de 1821 et de 1822 (pas de représentation), l'acmé sous la Restauration coïncida, sans surprise, avec le voyage en Amérique. 1830 voit une véritable explosion. Ce constat est corroboré par l'étude de

23. Abréviations : MC CAG U (Musée Carnavalet, Paris, Cabinet des arts graphiques, Usuels) et MC CN (Musée Carnavalet, Paris, Cabinet de numismatique).

24. Paul OLIVIER, *Iconographie métallique du Général Lafayette*, Paris, Washington, 1933, p. VII. La base spécialisée de la BnF Opaline, livre 235 résultats à l'équation sujet « Lafayette », alors que tout le fonds de la BnF n'est pas informatisé : seulement deux sont juste postérieurs à 1800.

25. Houdon, 1741-1828 : *sculpteur des Lumières*, Paris, 2004, p. 266-272.

26. Michel HENNIN, *Histoire numismatique de la Révolution française*, Paris, 1826, p. 80-81 et 253-255.

27. *Projet Image de France*, <http://www.brookes.ac.uk/France>. Seules les estampes sans texte éditées séparément apparaissent dans cet enregistrement.

28. Je tiens à exprimer toute ma gratitude à M. Florian Meunier, conservateur, et à ses collègues conservateurs et bibliothécaires pour avoir obligeamment guidé mes recherches.

29. E. BÉNÉZIT, *Dictionnaire [...] des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs*, nouv. éd. par Jacques Busse, Paris, t. 12, 1999, p. 388-390. Cf. aussi *Ary Scheffer, 1796-1858*, Musée de la vie romantique, Paris, 1996.

P. Olivier sur les médailles, n'était la prolongation pour lui du succès du voyage américain entre 1825 et 1830.

Afin d'appréhender l'hétérogénéité de ces figurations et d'opérer des rapprochements avec les œuvres artistiques qui en fournirent l'inspiration, nous pensons étudier les différentes créations exploitées par les fayettistes ou leurs adversaires, en fonction des supports tout d'abord (peinture, gravure, ronde bosse et bas-reliefs, objets et vêtements) ; par la mise en place d'une grille de lecture, en un deuxième temps (la mise en espace, la mise en scène de Lafayette ou de thèmes de propagande fayettistes, le genre — caricature, apologie —, l'accompagnement textuel) ; enfin, par une recherche portant sur les acteurs et la réception de ces œuvres (créateurs, diffuseurs, public). En l'espèce, par exemple, dans la mesure où Lafayette redevient populaire à partir de 1825, quelle est la part de militantisme et quelle est la part de mercantilisme dans la confection d'objets à sa gloire ?

Pour la rédaction de cet article, nous avons jugé profitable de recourir aux riches collections du Musée Carnavalet, capitales pour l'histoire du siècle des révolutions françaises : collections d'estampes (séries Histoire, Portraits, Réserve), de tableaux, de maquettes d'époque, de sculptures, de médailles et d'objets enfin.

Nous livrons ci-après deux études de cas, qui rendent compte d'une première session parisienne de travail²⁸.

Étude du tableau d'Ary Scheffer

Ary Scheffer appartenait au cénacle de Lafayette, ce qui ne nuisit jamais à sa carrière. Professeur de dessin des enfants du duc d'Orléans et déjà reconnu sous la Restauration (Légion d'honneur en 1828), il fit figure d'artiste officiel après 1830, comme en attestent les commandes passées pour le Musée de l'histoire de France de Versailles²⁹. Il peignit Lafayette à de multiples reprises : *Le général Lafayette en civil* (Musée de Rouen), *Marie-Joseph Lafayette* (Musée de Versailles), *Lafayette sur son lit de mort* (Musée de Blérancourt). Il mit son pinceau, qui plus est, au service de la gloire de compagnons politiques de Lafayette : *Armand*

Carrel mort (Musée de Rouen), *Béranger* (MC), *Dupont de l'Eure* (Musée d'Évreux). *Le général Lafayette en civil*, huile qu'Ary Scheffer exécuta en 1818, s'imposa d'emblée comme la représentation officielle de Lafayette. Le succès advint dès le Salon de 1819 et se confirma, dès lors que Lafayette déclara que c'était là l'œuvre le dépeignant qu'il préférerait : pour preuve, il en emporta une réplique réalisée par Scheffer lui-même aux États-Unis en 1824³⁰. La réussite artistique est indéniable : Lafayette, portraituré en pied, vêtu d'un habit bourgeois noir, d'un manteau brun et d'une chemise et d'une cravate blanches, agrippe de sa main droite le pommeau d'une canne et un chapeau noir, tandis que sa main gauche se fixe sur la hanche. C'est donc tête nue qu'il scrute le couchant, crépuscule qui prête sa flamme à un visage méditatif. La silhouette se découpe sur le ciel empourpré à l'occident (gauche du tableau), tandis que la nuit enténébre déjà la droite ; dans le tiers inférieur, derrière le général, un roc est battu par les flots.

La réussite symbolique est tout aussi frappante : c'est tout d'abord en bourgeois et non en costume de député à parements et boutons à fleurs de lys ou en habit désuet d'ancien commandant de la garde nationale de Paris que Lafayette est vêtu. Par là même, simplicité et modernité sont suggérées. C'est ensuite un homme seul, qui, de toute sa hauteur, toise son passé (le couchant) et l'histoire, nous en imposant par une grandeur certaine. M. H. Miller parle à juste titre de subtile idéalisation. Cet Occident et la mer renvoient, à notre avis, le spectateur de l'époque au large, associé communément à la liberté, et au-delà du large, à l'Amérique³¹. Enfin, par l'utilisation romantique des couleurs et l'opposition des masses, Lafayette semble un bloc noir de volonté et, par association d'idées entre le sujet et l'environnement, paraît être un rocher que n'entame pas le ressac des événements. De toute évidence, le tour de force consiste ici dans les différents niveaux de lecture : l'encodage se fait par suggestion. Dans un contexte de censure, l'artiste pouvait difficilement manier un pesant arsenal allégorique ou un matériel idéologique clairement identifié, par des mentions scripturaires, ce en quoi cette représentation-ci diffère de bien des représentations de Lafayette sous la Révolution.

Par comparaison, le tableau de Samuel F. B. Morse (1824-1825), s'il réutilise la métaphore du couchant et relie Lafayette

30. Marc H. MILLER, « Lafayette's farewell tour and american art », dans Stanley IDZERDA *et al.*, *Lafayette, hero of two worlds : the art and pageantry of his farewell tour of America*, Hanover (NH) and Flushing (NY), *ca* 1989, p. 91-194. **Reproduction** du tableau, hors-texte 3. Une première réplique gagna La Grange-Bléneau et la seconde se trouve au Musée du Capitole, Washington (DC). De plus, un portrait semblable, de dimensions inférieures, est conservé au *Lafayette college* d'Easton (PA) ; le Musée de Rouen présente l'esquisse offerte à Leroux. Cf. France, Ministère de la culture, *Base Joconde*, <http://www.culture.gouv.fr>.

31. Sur la perception de la mer au XIX^e siècle, nous renvoyons au déjà classique ouvrage d'Alain CORBIN, *Le territoire du vide : l'Occident et le désir du rivage (1750-1840)*, Paris, 1988.

32. Art commission of the City of New York, dans S. IDZERDA *et alii*, *Lafayette [...]*, hors-texte 4.

33. Collections de Hammond-Harwood House (MD).

34. MAURIN, Paris, Villain, 1824 ; Charles DE LASTEYRIE, Paris, [Lasteyrie], 1824 ; ROBERT, Paris, Ardit, mai 1830, MC CAG U, Portraits PC 165.

35. M. HENNIN, *Histoire [...]*, p. IX.

36. J. BÉCHERAND, *Histoire complète de la vie [...] du général Lafayette*, Paris, l'auteur, 1831, p. 261-262.

à l'Amérique, le fait avec une grandiloquence pesante : le marquis, en habit bourgeois, prend pied sur un belvédère, où sont alignés les bustes de Franklin et de Washington³².

Sous le contrôle de Scheffer, le graveur Jean-Marie Leroux réalisa une gravure en 1824, vouée à être massivement pillée : le voyage aux États-Unis en offrit l'occasion. L'Angleterre exporta, ainsi, en grand nombre vers le marché américain des ustensiles familiers, dont les décorations étaient de rudimentaires décalques d'imprimés. Les potiers de Liverpool et Staffordshire décorèrent bols, tasses, assiettes, carafes avec des sujets rappelant la naissance des États-Unis et spécialement Lafayette vu par Scheffer et Leroux³³. En France, à partir de 1824, une profusion d'objets (éventails, dessus de tabatière...) et de gravures s'inspirèrent plus ou moins librement de l'œuvre de Scheffer³⁴.

L'utilisation de la gravure sur papier à des fins de propagande n'était pas exclusive d'autres supports : particulièrement intéressante se révèle être la diffusion des médailles. Comme pour la sculpture, l'art de la médaille était contrôlé par la monarchie absolue. Les événements de 1789 non seulement élargirent aux grands hommes vivants les modèles possibles, mais encore multiplièrent les frappes, dont la typologie dressée par M. Hennin montre la variété : médaille, jeton, cliché, repoussé, médaille-décoration, monnaie... Autant dire que ce fut un des moyens mobilisés par les différentes forces en présence³⁵.

Lafayette en fut, naturellement, un des principaux bénéficiaires. Mais, si la Révolution commémora par la frappe de médailles ceux qui la servaient, elle prit *a contrario* des dispositions symboliques pour briser la gloire de ceux qui la desservaient. Lafayette, après sa défection en 1792, en fut un exemple : le bourreau brisa en place de Grève, le 25 avril 1793, le coin d'une médaille de Lafayette commencée par Duvivier³⁶.

Étude de la médaille de Caunois³⁷



François-Augustin Caunois, élève de Dejoux et deuxième prix de Rome en 1813, était considéré par les contemporains comme un des meilleurs médailleurs. Il contribua ainsi à la série de Durand, *Series numismatica universalis virorum illustrium* et accepta plusieurs commandes officielles de la Restauration³⁸. En 1825, il fut chargé de la réalisation d'une œuvre célébrant le retour d'Amérique de Lafayette. L'avertissement représente Lafayette en redingote, à droite, avec cette légende circulaire : « LE GÉNÉRAL LAFAYETTE NÉ A CHAVANIAC LE 6 S^{BRE} 1757 ». Dans le champ du revers, une frégate rentre au port, drapeau américain claquant au vent, avec sur la gauche une représentation du tombeau de Washington sous des saules pleureurs (stèle avec le monogramme W) et sur la droite, une muraille, synecdoque du Havre ; à l'exergue, on lit la devise latine suivante : « BRANDYWINA TELLUS VIDIT VULNERATUM // PRO LIBERTATE : // BRANDYWINA NAVIS HONORATUM // REDUCIT HOSPITEM »³⁹.

Cette médaille, d'une très belle facture, est la plus belle de celles frappées à l'effigie de Lafayette après 1800 que nous connaissons. C'est également une des plus chargées de sens : le revers, avec ce tombeau et cette frégate portant le nom de la bataille durant laquelle fut blessé Lafayette, illustre les mots clefs de la devise « PRO LIBERTATE ». Le thème du retour vers la patrie du héros avait été instrumentalisé par Napoléon,

37. MC CN, ND 1532 : CAUNOIS, 1825, étain bronzé, 50 mm, cliché F. Meunier.

38. Leonard FORRER, *Biographical dictionary of medallists*, Londres, 1909, t. 1, p. 361-362.

39. « La terre de Brandywine le vit blessé pour la liberté ; le navire baptisé Brandywine reconduit cet hôte, une fois les honneurs à lui rendus ». Dans Paul OLIVIER, *Iconographie [...]*, cette médaille est référencée (n°42) : cependant, l'auteur ne fait pas état du tombeau de Washington.

40. M. HENNIN, *Histoire [...]*, n° 921, pl. 95 : le retour à Fréjus, avers ; personnification romaine de l'heureux événement (*Bonus eventus*), revers.

41. Monnaie de Paris, *Napoléon, profil de médaille, profil de communicant*, catalogue de l'exposition tenue du 26 mai au 23 juillet 2004, <http://www.monnaieparis.fr>, p. 39-40. David d'Angers, quant à lui, était partisan de la posture antique pour les héros (P.-J. DAVID D'ANGERS, *Au général Lafayette, ca 1830*, Bronze, National Museum of American History, Smithsonian Institution, Washington (DC).

42. MC CN, ND 323, ND 321 et ND 1530.

43. MC CN, ND 322.

44. N. GARNIER-PELLE, *L'Imagerie populaire française*, Paris, 1990 et 1996, 2 t.

pour célébrer la fin de son périple méditerranéen (expédition d'Égypte) : l'allusion en 1825 n'était sans doute pas fortuite⁴⁰. Par contre, à la différence de l'empereur ou de ses dignitaires, Lafayette n'est ni stylisé à l'antique, chef et gorge nus ou tête laurée, ni paré d'un uniforme chamarré de courtisan ou d'officier supérieur⁴¹ : à l'instar de Scheffer, Caunois marque bien une prise de distance avec le césarisme despotique, comme avec les Bourbons directs, en choisissant une mise bourgeoise.

L'art et la politique devaient faire se diffuser cette médaille : rien qu'au Musée Carnavalet, nous avons pu identifier trois de ses filles (une autre médaille, un cuivre pour tabatière, une médaille avec bélière)⁴². Caunois récidiva en 1830, mais il opta pour une représentation de Lafayette en uniforme de commandant de la garde nationale, tandis que le revers portait une adresse⁴³.

Dans le but de discerner le succès et la variation des représentations de Lafayette et des thèmes fayettistes, il conviendra d'étudier les fonds de la BnF — le catalogue de Vinck papier est essentiel —, de solliciter le Musée de la fondation franco-américaine de Blérancourt (Aisne), d'interroger les catalogues d'exposition — pas les seuls catalogues relatifs à Lafayette —, les inventaires de fonds, telle la précieuse somme de Nicole Garnier-Pelle sur l'imagerie populaire française⁴⁴. Les *Salons* sont à parcourir, qui plus est, car ils furent des indicateurs de la popularité d'un thème.

Conclusion

Cette présentation des sources tient non seulement plus du programme que du bilan, mais encore d'un programme orienté : il serait, en effet, faux de prétendre à l'objectivité historique. Seul le catalogue raisonné d'un fonds, à notre sens, peut tendre au maximum d'objectivité. Encore sera-t-il tributaire des destructions volontaires ou non effectuées en amont. Il nous a paru, par conséquent, essentiel d'exposer les hypothèses et, à travers deux études de cas, la méthode, pour rendre compte de la sélection consciente des sources.

La typologie choisie ici — sources imprimées, manuscrites et iconographiques — ne doit pas induire une étanchéité entre les divers documents. D’abord parce que le XIX^e siècle a ceci de tout à fait particulier que l’explosion des techniques (de l’imprimé⁴⁵ à la bimbeloterie) contraint l’historien à interroger des sources hétérogènes et à redonner sens à des objets produits en masse, qui, pris isolément, n’évoqueraient presque rien ; parce qu’il convient, en outre, de faire dialoguer les sources entre elles. On ne peut, ainsi, qu’être frappé par l’ostentation avec laquelle Lafayette, sous la Restauration, se faisait représenter en bourgeois (par Scheffer, Caunois...). Il est nécessaire, logiquement, de dépouiller les autres types de sources, afin de mettre à jour le processus de fabrication d’une propagande : l’image du bourgeois renvoie à l’électeur censitaire, au refus d’un emploi public, comme à une modernité qui s’oppose au stéréotype de l’émigré en perruque poudrée.

Qui plus est, il importera de mettre en parallèle le fayettisme avec la légende napoléonienne, pour en comprendre les mécanismes intérieurs particuliers ; avec la propagande de la monarchie de Juillet, qui revisita, en créant le Musée de l’histoire de France de Versailles, la fondation du régime.

C’est à la lumière d’une dialectique constante entre l’individu engagé en politique — en tant qu’il se sent un destin, qu’il s’identifie à un acteur collectif ou qu’il se projette dans le chef charismatique — et le temps — passé reconstruit ou honni, présent revendiqué ou nié, avenir craint ou espéré —, que nos sources, pour conclure, doivent être analysées.

45. George MC KEE, « La surveillance officielle de l’estampe entre 1810 et 1830 », *Nouvelles de l’estampe*, n°188, mai-juin 2003, p. 23-35 : on passa de quelque 1 400 estampes à 4 600 par an.

